Société de généalogie de Québec

L'Ancêtre

Protocole typographique

pour la bibliographie et les notes en bas de page

Comité de *L'Ancêtre* Mars 2025

Table des matières

PRÉSENTATION 1
1. ABRÉVIATIONS USUELLES DANS LES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES 2
2. CITATIONS, RÉFÉRENCES ET NOTES EN BAS DE PAGE 3
3. BIBLIOGRAPHIE 5
3.1. DOCUMENTS IMPRIMÉS 5
3.1.1. LIVRES 5
3.1.2. ARTICLES, CHAPITRES DE LIVRE 6
3.2. DOCUMENTS NUMÉRIQUES ET AUTRES 7
3.2.1. DOCUMENTS SUR INTERNET 7
3.2.2. SUPPORTS ÉLECTRONIQUES 8
3.2.3. ILLUSTRATIONS, PHOTOGRAPHIES OU REPRODUCTIONS D'ŒUVRES 9
3.3. DOCUMENTS D'ARCHIVES 10
4. LISTE DE RÉFÉRENCES SOUVENT CITÉES EN GÉNÉALOGIE 11
4.1. DOCUMENTS IMPRIMÉS 11
4.2. DOCUMENTS EN LIGNE 12
4.3. AUTRES 12
5. BIBLIOGRAPHIE 13

PRÉSENTATION

Les références bibliographiques sont essentielles pour identifier les idées ou les passages empruntés à un auteur, pour indiquer les sources à la base d'un travail de recherche et pour permettre aux lectrices et lecteurs qui le désirent de retrouver ces passages ou ces sources. C'est aussi une pratique incontournable pour le respect des droits d'auteur.

Il y a plusieurs protocoles de présentation des références : selon les disciplines, les éditeurs, les revues professionnelles, etc. On peut les regrouper en deux grandes familles : la méthode classique (ou traditionnelle), qui se caractérise par l'utilisation de notes en bas de page pour indiquer les références, et la méthode auteur-date, qui insère ces références dans le texte. *L'Ancêtre* a opté pour la méthode classique pour les raisons suivantes :

- elle facilite la lecture en continu d'un texte;
- elle permet l'ajout de commentaires;
- il s'agit de la méthode privilégiée en sciences humaines, en particulier en histoire.

Le protocole recommandé ici vise à faciliter et à harmoniser la présentation des références bibliographiques dans *L'Ancêtre*. Largement inspiré des règles suggérées dans *Le français au bureau*, 7e édition et la *Banque de dépannage linguistique* de l'Office québécois de la langue française, il en constitue une version simplifiée et adaptée, entre autres en invitant les auteurs à :

- indiquer leurs références complètes soit dans une bibliographie à la fin de leur texte, soit dans des notes en bas de page;
- présenter ces références selon un seul modèle, soit celui utilisé pour la présentation d'une bibliographie selon la méthode traditionnelle, méthode illustrée dans *Le français au bureau*.

On trouvera des exemples appropriés dans le présent document.

1. ABRÉVIATIONS USUELLES DANS LES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Il est possible d'utiliser des abréviations pour éviter d'alourdir les notices bibliographiques. Nous proposons ici les plus courantes parmi celles suggérées dans *Le français au bureau* et dans la *Banque de dépannage linguistique.*

Abréviation	Signification
2e éd.	seconde édition
chap	chapitre
coll.	collection
dir.	directeur, directrice, sous la direction de
ibid.	*ibidem*, au même endroit
éd.	édition
en collab.	en collaboration
et collab.	et collaborateurs
No ou nos	numéro ou numéros
op. cit.	dans l'ouvrage déjà mentionné
p.	page
pag. mult.	pagination multiple
RLRQ	Recueil des lois et des règlements du Québec
[s. d.]	sans date
[s. é.]	sans éditeur
[s. l.]	sans lieu
[s. l. n. d.]	sans lieu ni date
[s. n.]	sans nom
[s. p.]	sans pagination
t.	tome
vol.	volume
AE	autoédition
C/A	édition à compte d'auteur
C/E	édition à compte d'éditeur

2. CITATIONS, RÉFÉRENCES ET NOTES EN BAS DE PAGE

Les notes en bas de page permettent aux auteurs de citer leurs références ou de formuler un commentaire. Cependant, les commentaires qui apportent un éclairage important sur le sens de l'article devraient y être intégrés. Les renvois aux notes en bas de page se font dans le texte par un appel de note (chiffre en exposant).

La citation est un emprunt fait à un auteur.

La citation est un passage d'un texte que l'on emprunte à un auteur dans le but d'appuyer ou d'éclairer ce que l'on affirme. Il y a deux sortes de citations : la citation textuelle et la citation d'idées.

La citation textuelle est un passage de texte ou des paroles de quelqu'un que l'on reproduit intégralement. Quant à la citation d'idée, il s'agit d'un emprunt que l'on fait à la pensée d'un auteur, mais que l'on reprend dans ses propres mots sans trahir ce que l'auteur a dit[1].

Règles de présentation

- Les citations, courtes ou longues, sont placées dans le texte, en italique et sans guillemets; si elles ont plus de deux lignes, elles sont en retrait.
- Les références aux passages cités ou aux idées empruntées se font en bas de page :
  - référence abrégée (nom de l'auteur, titre et page) : s'il y a une bibliographie à la fin du texte (voir en exemple la note 1 du présent texte[1]);
  - référence détaillée : s'il n'y a pas de bibliographie à la fin du texte. Dans ce cas, les règles précisées au chapitre BIBLIOGRAPHIE du présent protocole s'appliquent. Des exemples sont présentés dans ce même chapitre.
- Les répétitions de référence : lorsqu'une source (auteur et titre) est mentionnée deux fois de suite dans des notes en bas de page, l'abréviation latine *ibid*. est utilisée. Quant aux abréviations latines et en italiques (*id*. et *loc. cit*.), nous recommandons de les éviter pour faciliter l'identification des sources, tant pour le lecteur que pour l'auteur; cette façon de faire est de plus en plus courante. Pour mentionner une source (auteur et titre) déjà citée ailleurs en note en bas de page, l'abréviation latine *op. cit.* est utilisée. (Espace entre *op*. et *cit.)*

Exemple de référence détaillée et de répétition de référence
- TRUDEL, Marcel. *Initiation à la Nouvelle-France*, Montréal, Les Éditions HRW, 1971, p. 126.
- *Ibid*., p. 133.

Exemple de référence abrégée et de répétition de référence
- TRUDEL. *Initiation à la Nouvelle-France*, p. 126.
- *Ibid*., p. 133.

Ibid., p. 133 et suiv. (pour remplacer s ou suivantes).

Exemple de répétition de référence déjà citée

[1] OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Banque de dépannage linguistique,* « La rédaction et la communication », bdl.oqlf.gouv.qc.ca.

- TRUDEL. *Op. cit.*, p. 125.
- Les références aux lois : si la loi est nommée dans le texte, le nom est inscrit en italique.
- En note en bas de page, le titre de la loi est inscrit en italique. Depuis 2016, les lois codifiées, dans leur version contemporaine et dans toutes les versions antérieures de chacun de leurs articles, sont accessibles gratuitement en format PDF et ePub sur le site LégisQuébec. Les références aux lois devraient se faire selon les données répertoriées dans ce dernier site.

3. BIBLIOGRAPHIE

La référence bibliographique, traditionnelle ou numérique, permet au chercheur de trouver facilement le document utilisé par l'auteur.

Les références bibliographiques des textes soumis à *L'Ancêtre* peuvent être regroupées en fin de texte, dans une section intitulée *bibliographie ou médiagraphie*. Il est souvent inutile de répéter dans une telle section les références aux œuvres qui ont été décrites dans le cadre d'une note en bas de page, ce qui sera le cas lorsque des citations sont incluses dans le texte. Les ouvrages ayant servi de base de référence pour l'écriture de l'article, mais dont aucun extrait n'a été cité, se trouveront alors décrits dans la bibliographie ou la médiagraphie. Les principes et les exemples de référence présentés ici pour des documents imprimés, des documents électroniques ou des documents d'archives guideront les auteurs. Par ailleurs, entre un document ancien disponible en bibliothèque et sa version numérisée accessible sur BAnQ, par exemple, la référence à cette dernière version est recommandée.

3.1. DOCUMENTS IMPRIMÉS

3.1.1. LIVRES

Auteur[2] NOM, Prénom.	Titre[3],	Lieu de publication, ou [s. l.]	Éditeur, ou [s. é.]	Année, ou [s. d.]	Selon le contexte : Nombre de pages. Pages citées. Nombre de tomes.	Collection s'il y a lieu.

Un auteur	LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les Filles du roi au XVIIe siècle, suivi* d'un Répertoire *biographique* des Filles du roi, Montréal, Leméac, 1992, 434 p.
Deux ou trois auteurs	DUFOUR, Andrée, et Micheline DUMONT. *Brève histoire des institutrices au Québec : de la Nouvelle-France à nos jours*, Montréal, Boréal, 2004, 219 p.
Plus de trois auteurs	CHARBONNEAU, Hubert, et autres, dir. *Naissance d'une population : les Français établis au Canada au XVIIe siècle, Paris et Montréal*, Presses Universitaires de France et Presses de l'Université de Montréal, 1987, 232 p.
Auteur-directeur ou sous la direction de	SAMSON, Roch, dir. *Histoire de Lévis-Lotbinière, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture*, 1996, 812 p.
Sans auteur distinctif	*Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976) : 150 ans de lutte,* Montréal, CSN-CEQ, 1979, 235 p.

[2] Dans les références bibliographiques, l'abréviation de « directeur ou directrice » ou de « sous la direction de » est « dir. ».

[3] S'il y a lieu, on y adjoindra : le tome, le numéro de l'édition, ou d'autres caractéristiques comme « édition revue et augmentée », etc.

Auteur collectif (organisme, gouvernement, etc.)	COMMISSION DE TOPONYMIE. *Guide toponymique du Québec : politiques, principes, normes et procédure de la Commission de toponymie concernant le choix, le traitement, l'officialisation et la conservation de noms de lieux*, 2e éd., Québec, Les Publications du Québec, 1990, 170 p.
Ouvrage collectif sans auteur distinctif (dictionnaire, encyclopédie, etc.)	*Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, 2e éd., Montréal, Dicorobert, 1993, 343 p.
Dans une référence bibliographique, on met une majuscule de position au mot ministère qui désigne l'éditeur. C'est le début d'un champ de référence	DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE. Des compétences clés pour le français : un atout… Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation générale à la langue française … 2010, 28 p.
Mémoire ou thèse	SÉGUIN, Maurice. *La nation canadienne et l'agriculture*, Thèse (Ph. D.), Université de Montréal, 1947.

3.1.2. ARTICLES, CHAPITRES DE LIVRE

Auteur NOM, Prénom.	« Titre de l'article ou du chapitre »,	Titre du périodique ou du livre,	Volume,	Numéro,	Année,	Pages.

Article

Revue	DUBÉ, Paul-André. « Marguerite Moitié », *L'Ancêtre*, vol. 37, no 293, hiver 2011, p. 78-79.
Journal	LAFERRIÈRE, Michèle. « Madeleine Gagnon raconte le Petit-Village », *Le Soleil,* 1er décembre 2012, p. M 16.
Dictionnaire Encyclopédie	VEYNE, Paul. « Histoire », *Encyclopoedia Universalis*, Paris, Encyclopoedia Universalis, 1970, vol. 8, p. 423-424.

Chapitre de livre

Même auteur	TRUDEL, Marcel. « Le régime seigneurial », *Initiation à la Nouvelle-France*, Montréal, Les Éditions HRW, 1971, p. 183-196.
Auteur-directeur ou sous la direction de	THIVIERGE, Nicole. « L'enseignement ménager, 1880-1970 », dans Nadia FAHMY-EID et Micheline DUMONT, dir. *Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 119-142.

3.2. DOCUMENTS NUMÉRIQUES ET AUTRES

Les éléments de la notice bibliographique sont présentés dans la même séquence que celle utilisée pour les documents imprimés, avec les adaptations nécessaires. La référence à la version numérisée d'un document papier est privilégiée.

3.2.1. DOCUMENTS SUR INTERNET

Auteur NOM, Prénom.	Titre,	Année,	Adresse URL[4].	Date de consultation.

Document

Livre numérique	TRUDEL, François, Paul CHAREST, et Yvan BRETON, dir. *La construction de l'anthropologie québécoise : mélanges offerts à Marc-Adélard Tremblay*, 1995, www.bibl.ulaval.ca.
Article dans un livre numérique	HAMELIN, Louis-Edmond. « Politique et histoire rurale : la vie d'un organisateur de parti, 1900-1950 », dans TRUDEL, François, Paul CHAREST, Paul, et Yvan BRETON, dir.. *La construction de l'anthropologie québécoise : mélanges offerts à Marc-Adélard Tremblay*, 1995, www.bibl.ulaval.ca.
Auteur collectif	COMMISSION DE TOPONYMIE. *Banque de noms de lieux du Québec*, 2014, www.toponymie.gouv.qc.ca.
Ouvrage collectif sans auteur distinctif	*Dictionnaire biographique du Canada, www.biographi.ca/.*

Site Web

Personnel	CAMPEAU, Charles Vianney. *Navires venus en Nouvelle-France, Gens de mer et passagers : des origines à 1699,* 6 mai 2012, www.naviresnouvellefrance.net.
Collectif	MUSÉE DE LA CIVILISATION. *Il était une fois… des filles venues de France*, 1998, www.mcq.org/histoire/filles_du_roi/.

[4] La séquence de caractères « http:// » ou « https:// » ne devrait être mise devant aucune adresse.

Autres

Base de données	Fichier Origine, version 45, 15 octobre 2024, www.fichierorigine.com/. FamilySearch : FamilySearch, Intellectual Reserve, Inc., ©2015, familysearch.org/. Ancestry : Ancestry, Ancestry.com, ©2006-2015. PRDH : PRDH (Programme de recherche en démographie historique), www.prdh-igd.com.
Document imprimé numérisé (livre, monographie, thèse)	DUMAS, Sylvio. *Les* filles du *roi en Nouvelle-France : étude historique avec répertoire biographique,* Québec, Société historique de Québec, 1972, Nos racines, 2006, www.ourroots.ca/. Livre sur Google books : GABORIAU, Émile. *L'argent des autres,* New York, E. Dentu, 1875, books.google.ca/books.

3.2.2. SUPPORTS ÉLECTRONIQUES

L'ensemble des règles relatives aux documents imprimés s'applique dans le cas des ouvrages sur support électronique.

Auteur NOM, Prénom.	Titre,	Édition / Version,	[Support][5],	Lieu de publication,	Éditeur,	Année.

Sans édition ni éditeur	BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord,* [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
Avec édition	DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien : des origines à 1765,* Version 1.3, [Cédérom], Montréal, Gaétan Morin, 2002.

[5] Les types de support sont généralement : cédérom, DVD ou clé USB.

3.2.3. ILLUSTRATIONS, PHOTOGRAPHIES OU REPRODUCTIONS D'ŒUVRES

Auteur NOM, Prénom. (Contribution).	Titre de l'illustration,	Année,	Source de l'image : (collection; identification),	Adresse URL, (le cas échéant)	Date de consultation.

GARIÉPY, Jean-Pierre. (Photographe). Commercial and Technical High School, 125-139, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, 1995-1907, 1978, (Collection Images d'aménagement des bibliothèques de l'Université de Montréal; PB21868), calypso.bib.umontreal.ca.
HENDERSON, Alexander (Photographe). Coucher de soleil sur la plage à Métis, Québec, 1876, (Musée McCord; MP-0000.299.4).

3.3. DOCUMENTS D'ARCHIVES

La référence d'un document d'archives présente des particularités. Pour permettre de localiser les documents cités, la référence doit comprendre au moins deux éléments :

1) lieu et dépôt de conservation;
2) série, collection ou fonds et cote de classement.

Identification d'une image ou d'une photographie (optionnel),	« Titre de la pièce et date » (s'il y a lieu),	Série, collection, fonds, base de données (pour une pièce numérisée),	Cote.

Fonds d'archives	Québec, Centre de référence de l'Amérique française. Archives du Séminaire de Québec, MS 164.
Greffe de notaire	BAnQ, minutier de Robert Trudel, (1740-1760), PISTARD. BAnQ, 15 août 1666, Fonds Collection Charles Chadenat collection of manuscripts of French Canada, ZE25, P27, PISTARD.
Pièce précise	<u>Acte notarié :</u> BAnQ. *Cession de Marc-Antoine Huard, chevalier d'Ormicour, à Charles Larche*, minutier de Jean Latour, le 2 octobre 1741. <u>Recensement[6] :</u> BAC, recensement du Bas-Canada de 1842, C-727, paroisse Saint-Stanislas, fo 568. <u>Registre foncier :</u> Bureau de la publicité des droits, registre foncier du Québec, comté de Champlain, acte n° 100 403.
Image ou photographie	« Clémence DesRochers. Lettre à son père, Alfred DesRochers, 1956 ». BAnQ, fonds Alfred DesRochers, P6. « Jeanne Sauvé, vers 1962 ». BAnQ, fonds Gabriel Desmarais, P975, S1, D11488-1, Photo : Gaby [Gabriel Desmarais].

[6] Même si le recensement est consulté à la BAnQ, la source demeure le BAC. Par ailleurs, on n'indique que le centre d'archives qui détient le document, sans égard au lieu de consultation.

4. LISTE DE RÉFÉRENCES SOUVENT CITÉES EN GÉNÉALOGIE

4.1. DOCUMENTS IMPRIMÉS

Annuaire Marcotte de Québec, Québec, R.L. Polk & Co. Ltd, 1888-1979.

Dictionnaire national des Canadiens-français, 1608-1760, Montréal, Institut généalogique Drouin, 1965, 3 vol.

DUMAS, Sylvio. *Les Filles du roi en Nouvelle-France : Étude historique avec répertoire biographique*,

Québec, Société historique de Québec, 1972, 377 p. (Cahiers d'histoire, n° 24).

FOURNIER, Marcel. *Retracez vos ancêtres; guide pratique de généalogie*, [s. l.], Les Éditions de l'homme, 2009, 315 p.

JETTÉ, René. *Traité de généalogie*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 718 p.

JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 616 p.

LAFONTAINE, André. *Recensements annotés de la Nouvelle-France, 1666 et 1667*, Sherbrooke, [s. é.], 1985, 414 p.

LAFONTAINE, André. *Recensement annoté de la Nouvelle-France*, 1681, 2e éd., Sherbrooke, R. Lafontaine, 1995, 428 p.

LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les Filles du roi au XVIIe siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, 436 p.

LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les Filles du roi au XVIIe siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 2013, 280 p.

LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700),* Sillery, Maison des Ancêtres et Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1998- 2001, 4 vol.

PRÉVOST, Robert. *Portraits de familles pionnières*, Montréal, Libre Expression, 1939-1997, 5 vol.

ROY, Pierre-Georges. *Inventaire des insinuations de la ville de Québec*, Beauceville, L'Éclaireur, 1936-1937, 3 vol.

TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Eusèbe Senécal et Fils, 1871-1890, 7 vol.

4.2. DOCUMENTS EN LIGNE

Ancestry.ca, Ancestry.com, ©2006-2015, www.ancestry.ca.

BMS2000 : recherche généalogique en ligne, version 18, 27 août 2014, ©2015, www.bms2000.org/.

Dictionnaire biographique du Canada, Université Laval/University of Toronto, ©2003-2014, www.biographi.ca/fr/.

FamilySearch, Intellectual Reserve, Inc., ©2015, https://familysearch.org/.

Fichier Origine, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, en collab. avec la Fédération française de généalogie, dir. Marcel Fournier, version 45, 15 octobre 2014, ©1999-2014, www.fichierorigine.com.

Généalogie Québec : le site de généalogie sur l'Amérique française, La Prairie, Institut généalogique Drouin, ©2015, www.genealogiequebec.com/.

Mes Aieux.com : la généalogie simplifiée, 5 septembre 2012, ©2012, www.mesaieux.com/.

PRDH (Programme de recherche en démographie historique), www.prdh-igd.com.

4.3. AUTRES

BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, ©2006-2013.

DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], Éditions de La Chenelière, 2006.

La revue *L'Ancêtre* numérisée. *50 années de généalogie, de septembre 1974 à juin 2024,* [Clé USB], Société de généalogie de Québec, Québec, 2024.

5. BIBLIOGRAPHIE

BAnQ. *Guide de présentation des références à Bibliothèque et Archives nationales du Québec,* adopté par le Bureau de direction le 18 janvier 2010, 26 p. (document non publié).

COMMISSION DE TOPONYMIE. *Normes et procédures,* www.toponymie.gouv.qc.ca.

GUILLOTON, Noëlle, et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE. Le français au bureau, 7e éd. rev. et augm., Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 2014, 985 p.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Banque de dépannage linguistique*, 2014, www.cqlf.ca/ressources/.